

CRÉATION DE LA FÉDÉRATION CAIRE

Créée en 2019 pour garantir le partage de notre expérience, de nos valeurs et porter la voix des travailleurs non-salariés rendus vulnérables par la maladie.



LA FÉDÉRATION CAIRE et son réseau s'imposent aujourd'hui comme l'unique organisme en France capable de pallier un manque de structures offrant une réponse globale aux problèmes socioéconomiques des travailleurs non-salariés victimes de cancers et maladies chroniques évolutives. Ses missions principales :



ENCOURAGER L'IMPLANTATION D'ASSOCIATIONS CAIRE SUR TOUT LE TERRITOIRE

La gratitude exprimée par les bénéficiaires et leurs aidants, la qualité des actions, les résultats concrets, l'implication des bénévoles, la coopération avec les principaux organismes privés et institutionnels ont renforcé les équipes dans leur conviction qu'il est urgent de partager notre expérience et de toucher le plus grand nombre, sur tout le territoire. Grâce à l'expérience de terrain de CAIRE13, toute première association, des outils ont été créés, développés, et rendus reproductibles.



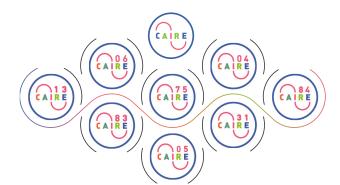
PARTICIPER À L'ÉVOLUTION DU STATUT DE TRAVAILLEUR NON-SALARIÉ

Avec la production de connaissances, la collecte de données et leur analyse, CAIRE souhaite encourager le dialogue entre les différents porteurs d'enjeux, contribuer à mettre en place des solutions concrètes et adaptées et porter un plaidoyer pour faire évoluer le cadre législatif.



CRÉER UN ÉCOSYSTÈME EN FAVORISANT LA SOLIDARITÉ, LES ÉCHANGES ET LA COMPRÉHENSION MUTUELLE

Qu'ils soient humains, financiers ou en nature, les soutiens, les collaborations et les partenariats sont indispensables à la croissance et au fonctionnement du réseau. Ils sont à la base de toutes nos actions et garants de nos valeurs et de notre indépendance.



LA FÉDÉRATION CAIRE A DES VALEURS FORTES

Elle entend les partager en harmonisant les bonnes pratiques et veillant à leur respect par tous ses membres.

REJOIGNEZ-NOUS!

CONTACT@FEDERATIONCAIRE.ORG









FÉDÉRATION CAIRE

La force du premier réseau national d'aide gratuite au service de tous les travailleurs indépendants atteints de cancer et maladies chroniques évolutives.











UNE RÉPONSE À UN VIDE SOCIÉTAL

En France, 99,9% des entreprises sont des PME-TPE* et représentent 52% des emplois salariés.

Depuis 2003



Le nombre des entrepreneurs a augmenté de 25%, soit 10 fois plus que celui des salariés, et le statut d'auto-entrepreneur se multiplie, tendant à se substituer à celui de salarié.

En 2020



13% des travailleurs indépendants sont atteints de maladies chroniques évolutives. Pourtant, face à la maladie, elles et ils sont bien souvent seul.e.s, dans une grande détresse psychologique, économique et sociale... Elles et ils doivent faire face à de grandes difficultés pour la gestion de leur entreprise, leur maintien en activité, leur reconstruction personnelle et professionnelle tout en gérant leurs soins.

Absence de structure offrant une réponse centralisée, disparité et faiblesse des couvertures sociales, interlocuteurs multiples, démarches complexes, manque d'information ou information parcellaire, opacité des dispositifs... sont autant de facteurs qui aggravent la situation des travailleurs non salariés en venant s'ajouter à la lourdeur du parcours de soins.

* Source INSEE

Accompagner les indépendant.e.s

dans leurs démarches administratives juridiques et sociales.

Limiter l'impact de la maladie. Favoriser le maintien et le retour à l'emploi

La pérennité de l'entreprise et l'accompagnement dans la reconstruction du projet professionnel.



Faciliter la vie au quotidien

des travailleurs non-salariés malades et de leur entourage, pour que le soin devienne leur première préoccupation.

Contribuer à une meilleure connaissance

et à la prévention des risques socio-économiques chez les travailleurs non-salariés.

Participer à l'évolution du statut social de travailleur non-salarié

en mettant en place une stratégie de plaidoyer pour porter leur parole et une stratégie d'influence pour faire évoluer le cadre législatif.

Aider au développement des interrelations entre professionnels

tant au niveau de la santé qu'au niveau administratif, social et économique.

DÈS 2011. UN ÉTAT DES LIEUX EXHAUSTIF DE LA SITUATION SOCIALE DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS VICTIMES DE CANCERS

La création d'un projet inédit issu du GIMS, Service de Santé au Travail des Bouches du Rhône, et soutenu par la Fondation éponyme sous égide de la Fondation de France, a permis de faire un état des lieux complet des situations, des demandes, des ressources et de tous les dispositifs existants afin de pouvoir apporter des réponses claires et exhaustives aux travailleurs non-salariés et, avec la prise en charge concomitante des premiers bénéficiaires, d'apprendre de l'expérience. Cette action aboutira à la naissance de CAIRE13.

2014, CAIRE13 PREMIÈRE ASSOCIATION DU RÉSEAU ET MODÈLE DE RÉFÉRENCE DANS LES BOUCHES DU RHÔNE

- La prise en charge des travailleurs indépendants (artisans, agriculteurs, commerçants, professions libérales, chefs d'entreprises...) et de leurs aidants est gratuite, personnalisée, adaptée aux différents statuts. Elle intervient à l'annonce de la maladie. pendant et après le parcours de soins.
- La chargée de mission, psychologue du travail, placée sous l'autorité du Conseil d'Administration, accompagne les bénéficiaires, gère et coordonne l'équipe pluridisciplinaire de professionnels bénévoles.
- Assistantes sociales, experts comptables, avocats, médecins du travail, assureurs, banquiers, magistrats, notaires, juristes, chefs d'entreprise, représentants des administrations, représentants des usagers... Elles et ils accompagnent gratuitement les bénéficiaires dans leurs démarches administratives, juridiques et sociales ainsi que dans le maintien et leur retour à l'emploi.
- L'association est financée par des partenaires privés et publics et reconnue d'intérêt général. CAIRE13 fait aujourd'hui autorité en France. Elle a défini les bases d'un nouveau métier et a créé les conditions de la mise en place de LA FÉDÉRATION CAIRE.